



fédération nationale des
DE JEUNES ENFANTS
éducateurs

A Nantes, le 5 août 2017

Ce vendredi 4 août 2017, nous étions avec Christine SCHUHL en entretien avec Thomas BRISSON, Directeur adjoint du cabinet de Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'Etat à l'égalité hommes-femmes.

La FNEJE avait demandé cet entretien suite à l'annonce le 21 juillet d'un projet validant l'expérience de parent pour l'obtention d'un CAP Petite enfance ou d'un Diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.

Prenant en compte la colère des professionnel.le.s de la petite enfance, il semblait important de lever les doutes avec le ministère.

Thomas BRISSON a réaffirmé la volonté de la secrétaire d'état de soutenir les mères ayant eu des enfants jeunes et sorties du système scolaire sans qualification ayant pour seule expérience, celle d'être parent.

Il a souhaité clarifier le projet en expliquant qu'il s'agissait de permettre à ces jeunes de valider des pré requis pour pouvoir entrer en formation et plus particulièrement en CAP Petite enfance.

Nous avons réexpliqué que le postulat de départ n'était pas pertinent. D'autre part, nous lui avons fait part du fait qu'il serait difficile d'établir des critères fondés principalement sur l'expérience parentale pour valider des pré-requis.

Nous avons rappelé qu'il existait déjà des dispositifs pour acquérir ce diplôme : VAE basée sur l'expérience professionnelle, Cned, candidat libre. Que particulièrement pour les jeunes sortis trop tôt du système scolaire, il existait les écoles de la 2ème chance gérées par les conseils régionaux.

Nous avons insisté sur le fait que cibler prioritairement les métiers de la petite enfance n'était pas une bonne solution :

- d'abord parce que comme le préconise le rapport GIAMPINO, ces métiers nécessitent des professionnel.le.s hautement qualifié.e.s.
- d'autre part parce que ces métiers demandent aux personnes d'être dans une situation stable et non en situation de fragilité
- enfin parce que le vrai problème du secteur actuellement est que nous peinons à recruter du personnel diplômé Auxiliaire de puériculture, EJE, infirmier.e.s puéricult.rices.eurs et des assistant.e.s maternel.le.s qui vont partir en masse à la retraite, que la filière n'attire pas étant donné l'exigence demandée, la pénibilité et les rémunérations trop faibles.

Thomas BRISSON a expliqué que Marlène SCHIAPPA était ouverte à la discussion et qu'elle voulait nous associer pleinement à ce travail qui devrait durer entre 6 et 12 mois quitte à ce que le projet initial diverge du projet final.

Nous avons accepté cette proposition et nous avons l'assurance d'un rendez-vous personnalisé avec la secrétaire d'état début octobre quand un projet plus précis pourra nous être proposé.

Nous restons vigilants et n'hésiterons pas à rappeler le ministère à ce sujet s'il devait tarder à nous interpeller."

Julie MARTY PICHON

Coprésidente de la FNEJE Nationale